

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

**Absent** : BOUDET A.

**Procuration** : GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

**Secrétaire de séance** : LABROUSSE M.

21/2022 - Approbation du compte de Gestion 2021 - CCAS

Monsieur le Président présente au Conseil Municipal le compte de gestion principal de l'année 2021 dressé par le Trésorier Municipal qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et demande d'en prendre connaissance.

Ceci étant exposé, il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

**APPROUVE** le Compte de Gestion CCAS 2021 dressé par le Trésorier Municipal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le document dressé par le Trésorier Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président - BOUTES F.

 